

Chronique du cinéma scolaire

Autor(en): **Foretay, Ch.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **25 (1934)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique du cinéma scolaire.

CONGRÈS INTERNATIONAL

du film d'enseignement à Rome, du 19 au 25 avril 1934.

Quatre cents délégués venant de quarante États prirent part au 4^e congrès international du film. La Suisse y fut représentée par un délégué officiel et dix-neuf autres personnes à titre privé. Le congrès fut divisé en trois grands groupes : 1) Film et enseignement ; 2) Film et éducation populaire ; 3) Film et vie des peuples. Il se tint en français et en italien et fut ouvert par le Duce, le jeudi après-midi, 19 avril.

Le travail fut réparti entre dix commissions qui rapportèrent dans une séance plénière, le mercredi 25 avril. De nombreux vœux furent émis et, après de longues discussions, plusieurs résolutions furent votées. En voici quelques-unes :

Le film est, à notre époque, un des plus importants moyens d'enseignement, mais il n'est pas assez utilisé. Il ne pourra cependant jamais remplacer la personnalité du maître. Les films d'enseignement doivent être créés en tenant compte de la didactique, donc en collaboration étroite avec les pédagogues.

Une centralisation des films du travail (orientation professionnelle) est désirable. A ce propos, il a été émis l'idée que le cinématographe pourrait être d'une grande utilité dans la lutte contre le dépeuplement des campagnes.

Avec beaucoup d'insistance, on montra la faible production en films d'enseignement des instituts nationaux. On demanda l'application de la convention en vue de l'échange des films et l'élaboration de nouveaux principes concernant la censure.

Il fut aussi parlé des dangers du mauvais film. Le congrès émit le vœu que l'action contre ce dernier, de négative qu'elle a été jusqu'à présent, devienne constructive, en donnant à la jeunesse des films instructifs et récréatifs de valeur.

L'organisation si complète et si remarquable de la cinémato-

graphie scolaire de Bâle-Ville fut présentée sous la forme de dix tableaux très suggestifs et intitulés : 1. Développement de la cinématographie scolaire 1898-1934). — 2. Emploi du film scolaire. — 3. Organisation du département bâlois du film scolaire. — 4. Administration. — 5. Laboratoire de la photographie. — 6. Atelier (contrôle et entretien des films et des appareils). — 7. Archives (nombre de films et prêts). 8. Inventaire des appareils et nombre de maîtres capables de s'en servir. — 9. Création d'un film d'enseignement. — 10. Catalogue des films à la disposition des classes de la ville de Bâle.

A côté du travail présenté par le délégué officiel de notre pays, seule la délégation des Etats-Unis apporta quelque chose de positif, sous la forme d'un rapport très documenté et très complet : *Le rôle du cinéma dans l'éducation aux Etats-Unis. Son influence éducative. Son emploi pédagogique.*

Pendant que, chez nous, on lutte contre les dangers du mauvais film en interdisant la fréquentation du cinéma aux enfants, aux Etats-Unis, on s'y prend de la manière suivante : 1) des associations privées, avec la collaboration des autorités scolaires, cherchent à exercer une influence effective sur la production des films ; 2) on s'efforce de développer l'esprit critique des élèves des écoles publiques pour qu'ils soient à même de distinguer le bon du mauvais film récréatif ; des cours sont organisés en faveur des jeunes gens et obtiennent un grand succès.

En dehors du cinéma proprement dit, le film joue un rôle éducatif et instructif de plus en plus grand dans des organisations privées, dans les écoles, dans les familles même. Pendant une seule année, 44.186 films, dont le 73 % était en rapport avec le programme d'enseignement, ont été présentés, dans 517 écoles primaires et moyennes. Le film est utilisé même dans les leçons d'histoire biblique ; il joue un rôle important dans l'enseignement de l'hygiène sociale, de la médecine et des sciences naturelles.

Il existe aux Etats-Unis des « films nationaux » (activité des autorités, histoire, géographie, littérature américaine, etc.) qui ont pour but de développer l'unité nationale et l'amour de la patrie.

Dans un pays aussi industrialisé, le film est très apprécié pour la formation des apprentis et pour l'orientation professionnelle. Le Département de l'agriculture possède, en propre, son service de cinématographie et une très riche collection de films.

L'organisation de la cinématographie scolaire des Etats-Unis ressemble en tous points à celle de Bâle. Ch. F.